



Le Centre de formation des soins de l'HFR en partenariat avec l'**Association Fribourgeoise des ASSC**, a le plaisir de vous proposer une formation sur le thème :

Administrations médicamenteuses intra-veineuses par les ASSC

AFDASSC Depuis la rentrée 2017, la nouvelle ordonnance de formation des ASSC est en vigueur. La modification principale concerne le contenu de la compétence D4, à savoir « Le changement de perfusions contenant une solution médicamenteuse ». Dans ce cadre, la volonté de l'AFDASSC est de proposer à ses membres une formation théorique leur permettant d'acquérir les bases de cette nouvelle compétence.

Dates	4 dates à choix en 2019, maximum 35 personnes par date : <ul style="list-style-type: none">- Mardi 30 avril- Mercredi 15 mai- Mercredi 25 septembre- Jeudi 03 octobre
Horaires	De 13h30 à 17h00
Lieu	HFR Fribourg – Centre de formation des soins Route de Villars 101, 1752 Villars-sur-Glâne
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Nouvelle ordonnance : changement et mise en vigueur.- Administrations médicamenteuses par les ASSC : formation initiale reçue, cadre de compétence, actes autorisés, notion de responsabilité dans le cadre de la collaboration Infirmière-ASSC, voies d'administration.- Principes de manipulation des perfusions avec ou sans adjonction de médicaments.- Pharmacologie : Différentes catégories de médicaments – Effets attendus et secondaires – Modalités d'administration.- Gestion des voies veineuses périphériques : risques, surveillance, réfection de pansement, ablation.
Public-cible	ASSC
Intervenante	Madame Barbara Vauthey – Enseignante responsable de formation
Inscription	Programme de formation HFR [Lien] ou mail : formationcontinue@h-fr.ch
Montant	CHF 55.-
Informations complémentaires	Le Centre de formation des soins dispense, en parallèle de cette formation, un cours destiné aux infirmiers-ères FEE de vos institutions. Ces personnes animeront, dès le 2ème semestre 2019, au sein des institutions, des ateliers pratiques. Vous aurez alors la possibilité de développer vos compétences pratiques dans le domaine. Le suivi de la formation théorique sera exigé pour participer à ces ateliers.
Reconnaissance	Attestation
Contact	formationcontinue@h-fr.ch ou T 026 306 08 08